



Mardi 24 mars 2020

Mesures pour les indépendants

Le gouvernement vient de publier un premier document apportant des réponses aux difficultés rencontrées par les indépendants.

Nous vous le transmettons immédiatement.

[Lire le document](#)

L'analyse des mesures annoncées est en cours, certaines questions restant toujours en suspens dans l'attente des textes d'application. Le Conseil national des barreaux reste donc mobilisé et a relancé les ministères concernés pour les alerter sur l'urgence de la situation.

Vous pouvez consulter l'actualité de la profession liée au COVID-19 sur notre page dédiée.

[Consulter la page COVID-19](#)

RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)



+33 (0)1 53 30 85 60



servicecom@cnb.avocat.fr



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

[Si vous souhaitez vous désabonner, suivez ce lien](#)